

OBJECTIFS DE STAGE CLINIQUE DE L'ETUDIANT EN MEDECINE EN SECOND CYCLE :

Discipline : MEDECINE DU TRAVAIL

Responsable de Discipline :A SOBASZEK

	<b>OBJECTIFS PRATIQUES et THEORIQUES:</b>	<b>Item n°</b>	<b>Compétences génériques (lettre et titre)</b>
1.	Evaluer l'impact du travail sur la santé et rapporter une pathologie aux contraintes professionnelles( dans le cadre de la consultation, évaluer le cursus professionnel en terme d'expositions et risques pour la santé)	178	A. clinicien D. acteur de SP
2.	Evaluer l'impact d'une pathologie chronique sur les capacités de travail	178	A clinicien
3.	Donner des informations sur les conséquences médico-sociales d'une inaptitude au travail et les principes généraux de l'orientation et du reclassement	178	
4	Expliquer les possibilités d'action préventive du médecin du travail, en termes de prévention primaire, secondaire et tertiaire	179	D. acteur de SP
5	Définir un accident du travail, une maladie professionnelle, une incapacité permanente, une consolidation	180	
6.	Rédiger un certificat médical initial	180	
7.	Décrire les procédures de reconnaissance	180	
8.	Expliquer les enjeux médicaux et sociaux de la reconnaissance et d'un suivi post professionnel	180	D. acteur de SP

9.	Connaître les différents types de vaccins et les modalités d'administration (connaître le calendrier vaccinal obligatoire et recommandé chez l'adulte, notamment chez le personnel de santé)	143	D. acteur de SP
10	Adapter l'indication des vaccinations en fonction du risque individuel et collectif	143	D. acteur de SP
11.	Connaître les indications et savoir interpréter une IDR à la tuberculine, un test interféron gamma	155	A. clinicien D. acteur de SP
12.	Connaître les mesures de prévention à appliquer dans l'entourage d'un patient atteint de tuberculose	155	A. clinicien D. acteur de SP
13.	Connaître les modes de transmission des différentes hépatites virales et les modalités de leur prévention	163	A. clinicien
14.	Prescrire et interpréter les examens sérologiques utiles au diagnostic	163	
15.	Connaître les modalités de prévention	163	D. acteur de SP
17.	Décrire la prise en charge immédiate d'une personne victime d'une exposition sexuelle ou d'une exposition accidentelle au sang	362	A. clinicien D. acteur de SP
18.	Connaître la conduite à tenir et les principes du suivi dace à un accident exposant aux risques de transmission du VIH, du VHB et du VHC	362	A. clinicien D. acteur de SP
19	Maitriser les indications de dépistage( vision, audiométrie, explorations fonctionnelles comme courbe D/V) ; connaître leur réalisation et interprétation		A clinicien C acteur de SP